



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Cycliste de la Haute-Garonne

10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44

Email : accueil@31.fsgt.org - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

REGLEMENT EPREUVE CYCLISTE ROUTE

DATE : 19 SEPTEMBRE 2021 - CLUB ORGANISATEUR : L'Union Cycliste 31

NOM DE L'EPREUVE : « Grand prix cycliste de Paulhac 2021 »

LIEU : Paulhac 31380

Responsable sécurité : Robert GAY Port : 06 11 91 54 27

LONGUEUR DU CIRCUIT : 11km500 – DENIVELLE : 125m / tours

Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de tours	Total kms	Récompenses
1 ^{ère}					
2 ^{ème}	13h15	14h30	7	80.5 km	Aux 3 premiers + 1 ^{er} du challenge
3 ^{ème}	13h15	14h32	7	80.5 km	Aux 3 premiers + 1 ^{er} du challenge
4 ^{ème}	13h15	14h34	6	69.0 km	Aux 3 premiers + 1 ^{er} du challenge
5 ^{ème}	13h15	14h36	5	57.5 km	Aux 3 premiers + 1 ^{er} du challenge
Cadets	13h15	14h37	4	46 km	Au premier cadet
Minimes	0				
Féminines	13h15	Suivant catégorie	Suivant catégorie	Suivant catégorie	A la première féminine du groupe des 5 ^{èmes}

NB : Les 1^{ères} catégories, courant dans le peloton des 2^{èmes} catégories, ne seront récompensés que si un 1^{ère} catégorie est le vainqueur de la course.

Lieu remise des dossards : Salle des fêtes de Paulhac

Itinéraire : OpennRunner N° 5 778 719 -Circuit plutôt plat, une seule montée à l'arrivée

Epreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie- Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.

Observations : les signaleurs seront mis en place ¼ d'heure avant le 1^{er} départ.

Cadets ou Cadettes : 7m62 (50x14),

**Observations : EPREUVE OUVERTE AUX LICENCIES F.S.G.T. ET AUX NON LICENCIES FSGT « NL ».
LA LICENCE FF TRIATHLON n'est acceptée que pour les concurrentes féminines.**

Pour les NL FSGT présentation d'une licence compétition cyclisme ou pour les NL de fédérations cyclistes ou de triathlon présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition en cours de validité et pour les mineurs en sus une autorisation parentale.

Les NL FSGT seront affectés dans les pelotons en fonction de leur catégorie dans la fédération de licence. Pour les licenciés FFC et triathlon (féminines) ils partiront dans le 1^{er} peloton celui des 2^{ème} catégories.

Les NL de fédérations cyclistes seront affectés en fonction de leur âge : 16 à 18 ans 3^{ème} – 18 à 39 ans 2^{ème} – 40 à 49 ans 3^{ème} – 50 à 59 ans 4^{ème} – 60ans et plus 5^{ème}.

Récompense des NL : Ne sera récompensé que celui qui gagne la course de son peloton dans lequel il a été affecté au départ.

Tarif engagements : LICENCIES F.S.G.T. => 7 € : NON LICENCIES F.S.G.T. => 12 €

En accord avec les Commissaires, et en fonction du nombre d'engagés, l'organisateur peut décider de regrouper ou de séparer des pelotons. Les Commissaires réservent le droit, pour causes de conditions climatiques ou autres, de modifier le nombre de tours. Le port du maillot est obligatoire pour recevoir les récompenses.



PROTOCOLE SANITAIRE

GRAND PRIX DE PAULHAC DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2021

Sous réserve de modifications demandées par l'administration

1) Référent COVID-19 :

Mr Dominique NADAUD Président de L'Union Cycliste 31 Tél : 06 11 91 54 27

2) Jour de l'épreuve, avant la course :

Passe sanitaire obligatoire à présenter pour participer à la course, accéder à la salle d'engagements et de remise des prix.

Engagement et remise des dossards salle des fêtes de Paulhac, **en respectant les règles barrières de distanciation sociales et port du masque obligatoire.** L'accès à la salle d'engagement ne sera autorisé que pour les coureurs, les organisateurs, les commissaires de courses.

Panneaux d'information COVID-19 avec rappel des règles sanitaires.

Du gel Hydroalcooliques sera à disposition à l'entrée et sur les tables d'engagements.

Les engagements seront effectués par catégorie avec espacements de distanciation des tables et dans les files. Un circuit entré et sortie sera organisé, les entrées seront filtrées afin de limiter le nombre de personnes.

Les commissaires seront équipés de masque, gel hydroalcoolique à disposition.

Les coureurs présenteront leur licence qui sera contrôlée à distance sans contact par les commissaires.

Pour le paiement de l'engagement il sera demandé à l'avance de venir avec l'appoint en monnaie ou un chèque afin de limiter les échanges de monnaie.

Les dossards en papier seront à usage unique et laissé à la charge du coureur.

3) Après la course :

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés individuellement l'un après l'autre, dans le respect des règles de distanciation sociales, **le port du masque étant obligatoire.**

La cérémonie protocolaire se déroulera sans serrage de mains, embrassades ni selfies.

Le vin d'honneur habituel après la cérémonie protocolaire sera supprimé.